actualisation document : 09/2026

Programme de formation

Ofas Formation
Des professionnels à votre service

TP ADVF

Titre Professionnel
Assistant(e) De Vie aux Familles

ofasformation@gmail.com

Standard 05 46 07 24 61
Coordinatrice 07 56 41 54 01

http://ofas-formation.fr/
N° de Formation Continue : 54 17 01824 17 *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état*



Titre Professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (TP ADVF)

Niveau 3 – équivalent CAP/BEP – n° fiche RNCP37715

Date de publication de la fiche : 11/07/2023 ; Date de début des parcours certifiants : 05/07/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/07/2028

Public

Tout public

Responsable Pédagogique

Formatrices médico-sociale de NIV 5 & 6

Validation & sanction

- ✓ Titre professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- ✓ Certification (valable 24 mois) de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Acteur Prévention et Secours Aide et Soins à Domicile (APS-ASD). *Pour la certification SST et/ou APS ADS nous faisons appel à un sous-traitant habilité.*

Parcours de formation pouvant être adapté selon les acquis du bénéficiaire. Lien pour consultation des équivalences :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/

Il est possible de valider un, deux ou trois CCP. La totalité du Titre est validé lorsque sont obtenus les 3 CCP, l'entretien final et le certificat de SST ou d'APS-ASD.

S'il y a validation partielle (un CCP validé ou 2), le ou les autres CCP ainsi que l'entretien final devra être validé dans un délai d'un an maximum après la date d'échéance de l'enregistrement pour obtenir le Titre professionnel.



Nous consulter ou Cf. page tarification de notre catalogue



Surgères



Sessions : calendrier 2026 en cours d'élaboration
- **Personne ayant une expérience professionnelle – 490h – 12 mois :**
 - **2 jours/semaine, hors vacances scolaires**
- **Contrat de professionnalisation – formation en alternance – 693 heures – 12 mois**



Délais d'accès maximum
7 mois

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Indicateur de résultat

Période de réf.	2024	2024	2025
Information complémentaire	Version antérieur RNCP 4821	Version en cours	Version en cours
Nb de formation dispensées sur cette période	1	1	3
Effectif			
➥ Début de formation	12	10	26
➥ Fin de formation	4	8	19
➥ Abandon	8	1	7
○ Motif	Sans rapport avec la formation	Sans rapport avec la formation	Sans rapport avec la formation
➥ Information complémentaire	/	1 personne a dû avoir un aménagement de sa formation pour motif personnel	2 arrêts maladie 2 absences injustifiées à l'examen 1 intégration en cours de formation
% Satisfaction :			
➥ Très bien	50	63	27
➥ Bien	50	38	67
➥ Moyen			7
% Résultat certification :			
➥ Réussite totale	33	50	57
➥ Réussite partielle	33	38	43
% Retour à l'emploi à :			
➥ A 6 mois	Retour d'enquête insuffisant. Résultats non significatif	88	Pas de statistique disponible pour le moment
○ En rapport avec la formation		86	
○ *Sur % retour d'enquête*		100	
➥ 12 mois	100	100	
○ En rapport avec la formation	100	80	
○ *Sur % retour d'enquête*	75	63	

Méthodologie de nos indicateurs avec le QR-code ou sur http://ofas-formation.fr/



Objectifs et contexte de la certification

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

Activités visées

Dans le cadre d'une prestation d'entretien du logement et du linge, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, et effectue des travaux de couture simples.

Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter.

Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes du parent, de ses principes éducatifs et des habitudes familiales, de l'âge, des besoins et des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention. Il encourage l'enfant dans ses apprentissages et sollicite sa participation aux actes du quotidien afin de contribuer au développement de son autonomie et de sa socialisation. Lors de la toilette, de l'habillage, des levers et couchers de l'enfant, l'assistant de vie aux familles applique les gestes techniques qui accompagne d'une communication appropriée. Il prépare des plats simples et des goûters et aide l'enfant à manger selon ses besoins.

Tout au long de l'intervention, l'assistant de vie aux familles prend soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, en portant les équipements de protection appropriés et en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Il intègre dans sa pratique les écogestes. Il porte une tenue vestimentaire compatible avec l'exercice de la fonction. Il s'adapte aux matériels et équipements disponibles dans les différents logements et les utilise dans le respect des modes d'emploi.

Il se sert d'outils numériques pour communiquer et pour effectuer des démarches en ligne. Selon son organisation ou l'organisation de la structure, il gère le planning ou le consulte, reçoit des consignes et les fiches d'intervention et de mission de la part de son supérieur hiérarchique.

L'assistant de vie aux familles est en relation avec la personne et son entourage, y compris les proches aidants ou avec des particuliers dans le cadre des prestations concernant l'entretien du logement, et le parent de l'enfant.

Il communique avec le supérieur hiérarchique, les membres de son réseau, et d'autres intervenants dans le cas d'un travail en équipe pluridisciplinaire.

L'assistant de vie aux familles exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il peut avoir plusieurs employeurs. Les emplois sont accessibles en temps plein ou à temps partiel.

Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

Type d'emplois accessibles :

- Auxiliaire de vie ;
- Agent à domicile ;
- Assistant de vie ;
- Garde d'enfant à domicile ;
- Assistant ménager ;
- Garde à domicile.

Code(s) ROME :

- K1302 - Assistance auprès d"adultes
- K1303 - Assistance auprès d"enfants
- K1304 - Services domestiques
- K1305 - Intervention sociale et familiale

Suite de parcours possible

- ☑ DE AES : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36004/
- ☑ TP ASMS : Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41365/
- ☑ DE AS : Diplôme d'Etat Aide-Soignant - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/
- ☑ DE TISF: Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention Sociale et Familiale - https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39680/

Objectifs

Entretenir le logement et le linge d'un particulier
Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Programme – Blocs de compétences

- **CCP 1** (Certificat de Compétences Professionnelles)

Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

- **CCP 2**

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

- **CCP 3**

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

- **Obtention d'une habilitation de SST** (Sauveteur Secouriste du Travail)

Méthodes mobilisées

- Modalités : présentiel, temps complet
- Moyen et outils :
 - Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, …)
 - Corrections d'évaluations formatives et dossier professionnel
 - Etudes de cas
 - Ateliers sur un plateau technique équipé de matériels professionnels (fauteuil roulant, canes anglaises, béquilles, chaises percées, lit médicalisé, disque de transfert, planche de transfert, guidon de transferts, équipements de cuisine, d'entretien du linge …) sur le lieu de formation.
 - Mise à disposition de matériels professionnels spécifiques (lève personne, verticalisateur, …) occasionnellement, magasin paramédical de proximité spécialisé dans le matériel médical.
- Modalités d'évaluations en cours de formation :
 - 3 à 6 évaluations de mises en situations professionnelles en cours de formation
 - Une évaluation de chaque période en entreprise avec bilan écrit.
 - Des évaluations écrites formatives en cours de formation
 - 1 Examen blanc (plus si nécessaire) en mise en situation professionnelle et préparation à l'entretien final pour la certification
- Modalités d'une session d'examen pour l'obtention du titre
 - Mise en situation professionnelle (tirage au sort d'un scénario) – le rôle de la personne aidée est tenue par un(e) comédien(ne) et observé par un jury (constituer de 2 jurés habilités) - durée 1h15
 - Entretien technique - questionnement sur les connaissances nécessaires à adapter son intervention à la personne en situation de handicap & au sujet de l'intervention auprès de l'enfant. Réalisation d'un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge - durée 0h50
 - Entretien final destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre – durée 0h15
 - Lecture du dossier professionnel du candidat
 - Consultation des résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE)

Pré-requis

Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs